

NOUVELLES ALTERNATIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE



RAPPORT ANNUEL 2021



PROPOS DE NADDAF



L'année 2021 a connu beaucoup de fluctuations dues à la propagation de la maladie à corona virus apparu en mars 2020, obligeant les autorités nationales à prendre des mesures visant à garantir la sécurité sanitaire du Pays. Ces mesures ont quelque peu handicapé le travail des organisations de la société civile.

Malgré ces restrictions, l'année 2021 a été une réussite pour Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique (NADDAF) qui a pu compter sur l'appui de ses partenaires pour appuyer le processus de la décentralisation, notamment dans les communes du Golfe 6, Lacs 1 et Lacs 3 à travers deux projets phares : **le projet d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les communes côtières fragilisées par les risques de catastrophes (golfe 6, lacs 1 et lacs 3) et l'école de jeunes leaders politiques pour le renforcement de la participation politique de 50 jeunes (hommes et femmes) dans la commune du Golfe 6**. L'année 2022 ouvre maintenant ses portes et se présente à nous avec de nouveaux objectifs professionnels à atteindre.

En premier lieu, Positionner NADDAF dans la sphère des associations et ONG influentes au TOGO. Ce programme ambitionne de renforcer la visibilité de NADDAF sur l'échiquier national et international. Ensuite, asseoir un développement économique, social, politique, culturel et environnemental. Ce programme vise à organiser des séances de formation sur la RSE au niveau des jeunes, étendre nos activités sur tout le littoral, lutter pour le respect des droits de l'homme et à un environnement sain. Enfin, promouvoir les modes de consommation durable. Ce programme ambitionne de disposer de deux manuels à savoir un manuel de bonnes pratiques pour l'agro écologie afin de protéger la couverture végétale et un autre manuel pour capitaliser les connaissances des paysans et paysannes de coopératives.

Pour terminer, c'est le lieu de renouveler nos remerciements aux autorités de la République du TOGO pour leur soutien politique, institutionnel et administratif, des partis politiques, les collectivités territoriales dans l'accomplissement de nos missions. Nos remerciements vont, également, à l'endroit de l'Ambassade de France, l'Ambassade de CANADA pour la bonne collaboration et leur appui financier dans la mise en œuvre de nos actions au cours de l'année 2021. A toutes les OSC partenaires avec qui nous avons travaillé cette année, nous leur disons

merci pour la confiance et leur engagement pour la politique de développement. Bonne et heureuse année 2022, FOLLIKOUE Têko, Coordinateur par Intérim de NADDAF.

SOMMAIRE

PRESENTATION

1-7

- Propos de NADDAF
- Sommaire
- Principal abréviations, Acronymes et Sigles
- Propos du coordinateur par intérim de NADDAF

REALISATIONS

8-17

- Projet d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les communes côtières fragilisées par les risques de catastrophes, Lacs 1, Golfe 6 et Lacs 3.
- Projet d'Ecole de jeunes leaders politiques pour le renforcement de la participation politique de 50 jeunes (hommes et femmes) dans la commune du Golfe 6.
- Organisation de la visite des sénateurs français dans la commune des Lacs 3.
- Atelier de sensibilisation sur la notion de résilience dans la commune des Lacs 3.

SYNERGIE D'ACTION

17-22

- Atelier de plaidoyer stratégique des OSC et de la CNDH avant l'examen et pré-session nationale
- Rapport Alternatif
- Publication du rapport d'étude environnemental

PERSPECTIVES

23

- Année 2022

CONCLUSION

24

PRINCIPALES ABREVIATIONS, ACRONYMES, SIGLES

AC	Ambassade de CANADA
AF	Ambassade de France
AGPEF	Alliance Globale pour la protection de l'Enfant et de la Femme
AHD	Action d'Aide Humanitaire pour le Développement
AN	Assemblée Nationale
ANVT	Agence Nationale du Volontariat au Togo
BE	Bureau Exécutif
CM	Conseil Municipal
BSG	Budget Participatif sensible au genre
BdC	Bureau du Citoyen
CACIT	Collectif des Associations de lutte Contre la torture
CAFE	Cercle d'Aide Femmes et d'Enfants
CT	Chefferie Traditionnelle
CL	Conseil Local
CT	Collectivités Territoriales
CG6	Commune du Golfe 6
CL1	Commune des Lacs 1
CL3	Commune des Lacs 3
CDQ	Comité de Développement du Quartier
CVD	Comité Villageois de Développement
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
EV	Espace Volontariats
FODDET	Forum des Défenseurs des droits de Défense des Droits de l'Enfant au Togo
FV	France Volontaires
FDR	Feuille de Route
MASPFA	Ministère de l'Action Sociale ; de la Promotion de la Femme et

	de l'Alphabétisation
MATDDR	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires
NADDAF	Nouvelles Alternatives pour un Développement Durable en Afrique
ODD	Objectif de Développement Durable
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PDC	Plan de Développement Communal
PND	Plan National de Développement

PROPOS DU CHARGE DE PROGRAMME DE NADDAF



Au sortir de trois années, 2018, 2019 et 2020 très chargées politiquement avec l'organisation des élections législative, présidentielle et locale, 2021 aura été au Togo celle de l'évaluation du processus démocratique. L'Etat, les partenaires et la société civile sont mobilisés pour que la démocratie togolaise connaisse un essor et renaissance de ses cendres après la difficile période de 2017. Le cadre d'action de NADDAF se justifie dans plusieurs programmes dont le Plan National de Développement (2018-2022) attelé à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et les objectifs de développement durable.

QUI SOMMES NOUS ?

Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique est une Association de droit togolais créé en 2014. Active dans de nombreux domaines, cette association a pour vision de contribuer à l'instauration d'une société plus juste fondée sur les valeurs de développement économique et de respect des droits humains, de l'état de droit et de l'environnement.

❖ NOTRE MISSION

A travers cette vision, NADDAF souhaite avant tout trouver de nouvelles alternatives pour repenser et mettre en œuvre des actions de développement durable en Afrique. Ces actions peuvent prendre différentes formes, notamment en développant des cadres de réflexion multi-acteurs destinés à la recherche et à l'élaboration du contenu des enseignements. Un autre souhait phare de NADDAF est de contribuer à l'instauration d'une gouvernance citoyenne et de combattre l'injustice, l'arbitraire et toute atteinte aux droits des individus. Propos de KOISSI Komlavi Adjivéna.

❖ CE QUE NOUS FAISONS

NOS PROGRAMMES :



Le site Web: www.naddaf.org

I- LES REALISATIONS :

A- Projet d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les communes côtières fragilisées par les risques de catastrophes, Lacs 1, Golfe 6 et Lacs 3

🇨🇩 LES OBJECTIFS DU PROJET

- Contribuer à une gouvernance locale partagée avec une prise en compte de la participation des jeunes notamment les filles aux actions des communes.
- Améliorer les connaissances des conseillers municipaux dans l'élaboration des outils de gouvernance partagée comme le Plan de Développement Communal (PDC) et le budget sensible au genre.
- Faciliter la création d'un pool de femmes qui ont une meilleure connaissance de leur rôle dans le processus de décentralisation et la mise en place des bureaux des citoyens qui participent aux actions de développement des communes.

DEROULEMENT

Pour atteindre les objectifs formulés ci-dessus, les conseillers municipaux, les agents des mairies, les Organisations de la Société Civile ont été outillés sur quatre (4) thématiques.

1- Formation sur l'élaboration d'un Plan de Développement Communal et son utilisation par les communes

La formation a été tenue dans 3 communes, Golfe 6, Lacs 1 et Lacs 3 entre le 08 au 24 juillet 2021. En fonction de l'état d'avancement des travaux sur la rédaction du PDC des communes ciblées, le thème de la formation a été adapté en conséquence. Ainsi, dans les communes du golfe 6 et des lacs 3, le PDC étant déjà élaboré, les thématiques de la formation ont été respectivement : **atelier de formation, d'examen et adoption du cadre programmatique du PDC de la commune du Golfe 6 et élaboration, mise en œuvre et suivi d'un plan de développement communal dans la commune des Lacs1**. Dans la commune des Lacs3, le thème de la formation était : **formation sur l'élaboration d'un plan de développement communal et son utilisation par les communes dans la commune des Lacs1**. Dans chaque commune, la formation a duré 2 jours et animé de manière participative et inclusive en alternant des concepts théoriques, études des cas et échanges.

2- Atelier de formation sur l'élaboration du budget communal sensible au genre dans la commune du golfe 6.

Du 17-19 août 2021, à raison d'un jour par commune, les conseillers municipaux et le personnel de la mairie des trois communes, cibles du projet ont été formés sur la rédaction d'un budget participatif sensible au genre. Toujours dans une approche participative, les participants ont appris à intégrer les questions liées au genre dans le budget de la commune.

3- Atelier de sensibilisation sur le bureau du citoyen

Le 15 octobre 2021, les organisations de la société civile, les conseillers municipaux des communes Golfe 6 et Lacs 1 ont participé par zoom à l'atelier de formation sur l'importance des bureaux des citoyens. L'objectif de l'atelier était d'expliquer aux participants le rôle du bureau du citoyen dans la participation citoyenne à la gouvernance locale.

4- Atelier de formation de 45 jeunes femmes sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP).



Le 02 décembre 2021 à l'hôtel Madiba d'avépozo, 45 jeunes femmes issues des trois (3) communes côtières du Togo dont 15 par commune. L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités des jeunes filles sur les droits et devoirs des citoyens et sur le CCAP afin de les rendre aptes à participer à la gouvernance locale.

5- Atelier de présentation des résultats du projet d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les communes côtières fragilisées par les risques de catastrophes.



LES RESULTATS DU PROJET

Aux termes de ce projet, les résultats suivants ont été atteints :

Les communes Golfe 6, Lacs 1 et 3 disposent de conseillers municipaux capables de conduire le processus d'élaboration d'un plan de développement participatif sur l'approche droits humains et sont aptes à élaborer un budget sensible au genre.

45 femmes sont formées sur la participation citoyenne, le CCAP et leur responsabilité dans le processus de décentralisation et sont aptes à participer aux actions communales

40 acteurs de la société civile, des comités de développement et des conseillers municipaux ont une meilleure connaissance du rôle et de l'importance du Bureau du Citoyen (BdC) dans une commune.

B- Organisation de la rencontre entre des élus locaux togolais et la délégation du Sénat par l'association NADDAF

La délégation du groupe d'amitié France Afrique de l'ouest du sénat, conduite par le président M. André Reichardt, a été reçue à la mairie d'Agbodrafo le 25 septembre 2021. Elle s'est entretenue avec le maire, M. Edoé GUNN, ainsi qu'avec les maires des communes côtières limitrophes, Aného et Baguida, Me Alexis AQUEREBURU et M. Koffi DAGBOVI de même que l'association NADDAF représenté par M. KOISSI Komlavi Adjivéna. L'objectif était d'échanger entre sénateurs et sénatrices, les maires des communes Golfe 6, Lacs 1 et Lacs 3 sur le processus de décentralisation suite à la mise œuvre du projet d'Appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les communes côtières fragilisées par les risques de catastrophe Golfe 6, Lacs 1 et Lacs 3. Cette rencontre a eu lieu avec pour facilitatrice Charlotte PEIFFER, attaché de coopération au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et facilitateur Monsieur KOISSI Komlavi Adjivéna chargé des programmes à NADDAF. La modération au cours des échanges a été assurée par Monsieur KOISSI Komlavi.

Cette visite est à l'initiative de l'Ambassade de France à travers son Service de Coopération et d'Action Culturelle en appui au projet, dans le but de présenter le projet ainsi que les bénéficiaires du projet.



La visite a été officiellement ouverte par le mot de bienvenue du Maire des Lacs 3 Monsieur GUNN Edoé qui a remercié l'Ambassade pour le choix porté sur sa commune devant abriter cette rencontre. Il a également remercié ses collègues maires notamment le maire du Golfe 6 Monsieur DAGBOVI Koffi Jean-Baptiste et le maire de la commune des Lacs 1 Monsieur AQUEREBURU Alexis pour leur présence à ses côtés afin de recevoir tous les sénateurs. Il a témoigné sa reconnaissance envers l'association NADDAF, sans laquelle cette visite extraordinaire n'aura pas lieu.

Après le tour de table, une question a retenu l'attention de M. André REICHART, Président du Groupe d'Amitié France- Afrique de l'Ouest qui demandait à savoir comment les maires ont accueilli l'appellation golfe 6, lacs 1 et Lacs 3 ? A cette question, les maires sont unanimes en disant que cette appellation est purement administrative car il n'y a pas d'identité lorsqu'on prend les golfes un à un ou les lacs un à un. De ce fait, Anèho c'est la préfecture des lacs de même qu'Agbodrafo. Baguida (Golfe 6) est dans la préfecture du Golfe.

Une présentation de NADDAF et celle du projet d'appui a été réalisée par Monsieur KOISSI Komlavi Adjivéna. Suite à la présentation de NADDAF et la présentation du projet d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les communes côtières fragilisées par les risques de catastrophe Golfe 6, Lacs 1 et Lacs 3, Nathalie GOULET, sénatrice de l'Orne, Présidente du Groupe d'Amitié France-Asie centrale, Vice-Présidente des groupes d'Amitié France- Afghanistan et France-Pakistan a d'abord félicité NADDAF pour son travail et ensuite salué les activités de NADDAF et les a trouvés vraiment intéressantes.

Il s'agissait aussi pour les maires d'échanges avec les sénateurs sur le processus de décentralisation, parler les défis de même que les acquis, et de connaître la vision des Communes. De cette manière, les échanges ont tourné autour du concept de la décentralisation, la thématique des activités du projet, l'utilité du projet, le renforcement de compétence du personnel de la commune, de la responsabilité des maires et de l'importance de coopération décentralisée.

Par ailleurs, le maire de la commune Golfe 6 a abordé le rétablissement de tous les actes de naissance de 1995 à 2010 car ces actes n'ayant pas de souche faute de manque de professionnalisme des agents de la mairie d'alors.

De plus le Maire de la commune des lacs 1 a abordé la modernisation de sa commune dans le recrutement des compétences pour pouvoir postuler aux appels d'offres, avoir un serveur d'archivage, la création de la fiscalité locale et la création des emplois des jeunes.

Le maire de la commune des lacs 3 qui souhaite l'appui des sénateurs et de l'Ambassade de France pour l'appuyer financièrement et techniquement dans l'élaboration de son plan communal parallèlement au renforcement institutionnel voire la relocalisation du siège de la mairie.

Bref, les discussions ont porté sur la décentralisation, notamment sur les services publics locaux, le développement local, l'environnement, ainsi que la coopération décentralisée.

Pour finir, les sénateurs ont suggéré aux trois communes de chercher à adhérer aux associations Internationales des maires et aux partages d'expériences d'anciens maires devenus sénateurs.

Résultats obtenus:

-) L'Ambassade de France s'est montrée disposée à collaborer avec les mairies sur les activités.
-) La réception de la délégation de la commune des Lacs 3 par l'Ambassadrice de France au Togo dans son bureau.
-) Des pistes de projets à subventionner par l'Ambassade

C- Projet d'Ecole de jeunes leaders politiques pour le renforcement de la participation politique de 50 jeunes (hommes et femmes) dans la commune du Golfe 6



LES OBLECTIFS DU PROJETS

- Renforcer la capacité de 25 jeunes femmes en leadership, en communication politique, en décentralisation et en droits et devoirs des citoyens.
- Renforcer la résilience de 25 jeunes garçons en leadership, en communication politique, en décentralisation et en droits et devoirs des citoyens
- Amener les jeunes à connaître leur rôle dans la socio politique et ne plus attendre des acteurs politiques actuels mais aussi à s'engager eux-mêmes dans la vie politique au niveau de leur commune, région ou du Pays.

LE DEROULEMENT

1- Production et édition d'un manuel sur l'engagement politique des jeunes

NADDAF a recruté un consultant qui a élaboré le manuel intitulé « JEUNES ET POLITIQUE ». Ce manuel a répondu aux questions que se posent les jeunes sur la politique. Au total, 14 questions sur l'engagement politique des jeunes ont trouvé une réponse dans ce manuel. Avant la production du manuel, NADDAF a eu une réunion préparatoire avec l'expert, réunion au cours de laquelle la méthodologie de travail a été discutée avec lui. Cette première rencontre a également permis d'exposer à l'expert l'orientation stratégique à donner au manuel. Après cette première phase préparatoire, l'expert a rendu un premier draft qui a fait l'objet d'une réunion de cadrage où le document a été validé. La dernière étape a consisté à la multiplication et distribution des documents aux bénéficiaires du projet

2- Première session de l'école de 25 jeunes femmes leaders politiques

L'école a eu lieu à l'hôtel Madiba à Avépozo du 9-10 Novembre 2021. Elle a démarré avec la cérémonie d'ouverture. Cette première session a permis de renforcer les capacités des jeunes femmes sur les thématiques suivantes : la décentralisation, les droits et devoirs et sur la notion du genre dans la politique. Elle a en outre permis aux jeunes femmes participantes de discuter



avec Madame ADJAMAGBO JONHSON Kafui personnalité politique influente du Togo. Le pré-test soumis aux participantes a permis de savoir qu'avant la formation, 20% ont une connaissance assez faible sur ce qu'est réellement la politique et que 80% en ont une connaissance moyenne. Quant à la décentralisation, 72% des participantes en ont une connaissance moyenne alors que seulement 28% affirment avoir une connaissance solide sur la thématique.

3- Première session de l'école de 25 jeunes hommes leaders politiques

Elle s'est déroulée à l'hôtel résidence MADIBA à Avépozo les 11 et 12 Novembre 2021 et a réuni 25 jeunes hommes de (08) partis politiques, de la mairie et de la société civile. Plus précisément 2 du CAR, 4 du NET, 2 de la FDR, 4 d'UNIR, 2 de CDPA, 3 de l'ANC, 4 de l'UFC, 1 du PDP, 1 de la mairie et 1 de GAAED. Ce sont des jeunes hommes dont la tranche d'âge est comprise entre 18 et 30 ans : 02 ont entre 18 et 22 ans, 12 entre 23 et 26, 11 ont entre 27 et 30 ans. Cette première session de l'école a renforcé les connaissances des jeunes hommes sur les thématiques suivantes : Le leadership, la communication politique, la décentralisation et les droits et devoirs des citoyens.

L'école des jeunes hommes leaders était essentiellement soumise à (07) modules quasiment similaires à ceux des jeunes femmes leaders politiques.

Les participants ont été soumis aux mêmes thématiques que celles des femmes. Les thématiques sont réparties sur deux (02) jours.

Maître Jean Yaovi DEGLI, également connu grâce à son engagement politique dans les années 1990, avec l'organisation l'effervescence des jeunes et la pression populaire pour la tenue de la Conférence Nationale. Cette illustre personnalité solidement engagée pour la défense des droits humains et le bien-être de toutes les composantes de population sans distinction ou discrimination aucune, a aussi nourri les 25 jeunes hommes leaders politiques à travers un long narratif constructif et motivant qui à instiguer presque la majorité de ces jeunes à prendre part très prochainement à la gestion des affaires publiques et politiques.



4- Deuxième session de l'école de 50 jeunes leaders politiques



Comme la première session, la deuxième session de l'école des jeunes leaders s'est déroulée à l'hôtel résidence Madiba du 7 au 10 décembre 2021 avec la particularité que cette dernière a été mixte. Les jeunes de la première session ont été répartis en deux groupes composés, pour chaque, de jeunes hommes et de jeunes femmes. Aux deux premières journées, ce sont 13 jeunes hommes et 12 jeunes femmes

et les deux dernières journées, 12 jeunes garçons et 13 jeunes filles. Les modules suivants ont permis d'animer cette deuxième session : communication politique ; le leadership et l'engagement politique.

Cette session a aussi connu la présence de deux autres personnalités politiques influentes du Togo. Il s'agit de l'honorable Gerry Komandega TAAMA, député, président du groupe parlementaire NET-PDP, ancien candidat à l'élection présidentielle et président du parti politique le NET et de l'honorable Christine Mensah AGNELE ancienne députée et ministre. Aussi, lors de cette session, les participants qui ont bien rempli leur mission, ont reçu des distinctions des mains des personnalités politiques et du Maire de la commune du Golfe 6.



🚩 LES RESULTATS OBTENUS

Aux termes de ces activités :

- 25 jeunes femmes issues de différentes tendances politiques, des OSC et de la commune ont vu leur capacité renforcée sur le leadership, en communication politique, en décentralisation et en droits et devoirs des citoyens.

- 25 jeunes hommes de la commune du Golfe 6 ont vu leurs capacités renforcées sur les thématiques de leadership, de communication politique, de décentralisation et de droits et devoirs des citoyens

- Les équivoques autour de la politique des jeunes ont été levées et les jeunes comprennent mieux pourquoi ils doivent s'engager en politique et quels sont les outils dont ils disposent pour le faire.



5- La visite dans les locaux de la mairie Golfe 6 et à la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH):

Afin de maintenir les jeunes à la participation citoyenne aux actions de développement NADDAF a initié une visite dans les locaux de la Commune Golfe 6 et dans les locaux de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

Après les deux écoles où les jeunes ont été formés sur l'importance des institutions de la République, l'objectif c'est de faire visiter ces jeunes afin qu'ils échangent sur le fonctionnement de ces institutions, le parcours des responsables de ces institutions pour susciter en eux cet engagement pour le développement de leur commune.

A la commune Golfe 6, les jeunes ont été accueillis par le maire.



Dans les locaux de la Commission Nationale des Droits de l'Homme. Tous les commissaires étaient là en présence du président de la commission Monsieur SRONVIE Yaovi.





LES RESULTATS DU PROJET

Aux termes de ce projet, les résultats suivants ont été atteints :

Capacités de 50 jeunes (25 hommes et 25 femmes) de 18 à 30 ans sur le leadership, la participation citoyenne, la communication politique et les droits et devoirs d'un citoyen sont renforcées.

Connaissance de 50 jeunes hommes et femmes sur la décentralisation, la gouvernance locale et l'état de droit sont renforcées.

Un rêve politique est créé chez les jeunes à travers la visite des institutions de la République symbole de la démocratie et de l'état de droit.

C- Atelier de sensibilisation sur la notion de résilience dans commune des Lacs3

Les objectifs de l'atelier

- ❖ Contribuer au renforcement de la résilience des communautés locales
- ❖ Réduire les risques de crises dans les domaines de la lutte contre l'érosion côtière.

DEROULEMENT

La commune des lacs 3, tout comme les communes Golfe 6 et Lacs 1 est sérieusement menacée par le phénomène de l'érosion côtière dont les dégâts et les impacts socio-économiques ne font que semer la désolation et la vulnérabilité parmi la population côtière. Les communes nouvellement installées font face à d'énormes défis et sur le terrain, les attentes des populations sont de plus en plus grandissantes. L'érosion côtière fait partie de ces défis dont il faut apporter des solutions urgentes, de protection de la côte d'abord, ensuite et surtout la prise en charge des victimes de l'érosion côtière.

Malgré que la côte soit sérieusement menacée, les populations y vivent toujours dans l'attente de meilleures conditions de vie. Le projet WACA prévoit apporter un début de solution avec une protection de la côte par des infrastructures en dures. Toutefois, il urge aujourd'hui de penser aux victimes du phénomène qui se trouvent dans une situation très précaire et fragile : manque d'eau potable, d'électricité, de centres de soins de santé, de centres de loisirs, autre, chômage des jeunes...

Dans ses missions d'appui aux collectivités territoriales et aux victimes de l'érosion côtière, NADDAF, a organisé le mercredi 27 octobre une sensibilisation sur la promotion de la résilience et des moyens de subsistance à l'endroit des victimes de l'érosion côtière du canton de Gbodjomé. Au total, 15 participants essentiellement des chefs du canton de Gbodjomé et son secrétaire, ont vu leur compétence renforcée sur notion de résilience et les comportements adoptés face aux chocs causés par l'érosion côtière.

L'activité a démarré à 9H 35min à la mairie d'Agbodrafo. 15 personnes étaient présentes dont le Maire de la commune des Lacs3, le chef canton de Gbodjomé, les chefs des quartiers de Tangokopé et Akpagli, les présidents CDQ et CVD des deux quartiers précités. Après les discours d'ouvertures, les deux formateurs du jour que sont M. YIKPO Mensah et KOISSI Komlan Adjivéna ont, dans une méthodologie participative entretenu les participants sur la notion de la résilience dans ses généralités et ses concepts.

M. YIKPO Mensah a retracé l'historique de la notion de la résilience depuis ses origines où elle était uniquement associée à la physique et à l'ingénierie jusqu'à son association aux sciences sociales en 1954. Aujourd'hui, la résilience est à la fois la capacité de se délier des effets d'un traumatisme et celle de se construire après un choc.

Pour M. KOISSI, qui à travers un exemple simple d'une bouteille plastique remplie d'eau qui reprend sa forme originale une fois vidée, a démontré qu'il est tout à fait possible à un homme de retrouver la stabilité après un choc.

LES RESULTATS OBTENUS

- 15 participants sont formés sur la notion de la résilience
- 15 participants adoptent de nouveaux comportements face aux risques de catastrophes

III- SYNERGIES D'ACTION

Les expertises de NADDAF ont été sollicitées au cours de cette année que ce soit de manière individuelle ou au titre de l'organisation.

1- Atelier de plaidoyer stratégique des OSC et de la CNDH avant l'examen et pré-session nationale.

Pour les préparatifs du Togo dans le cadre du troisième cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) le 24 janvier 2022. Les Organisations de la société civile (OSC) dont NADDAF et la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), la période avant l'examen constitue une opportunité de mettre en avant les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des recommandations formulées au Togo lors du deuxième cycle en 2016 et de proposer des recommandations à formuler lors de ce troisième cycle de l'EPU.

La pré-session constitue un cadre d'échange entre les OSC, la CNDH et les ambassades résidentes au Togo. Au passage du Togo devant la commission des droits de l'homme des Nations Unies, les Etats examineurs, feront des recommandations pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays. Pour formuler des recommandations qui permettent d'améliorer la situation des droits humains, ces Etats examineurs ont besoin d'informations sur l'état actuel des droits de l'homme au Togo. Aussi, les ambassades résidentes peuvent recevoir des informations actualisées et de première main de la part des organisations de base et des INDH.

Ainsi, afin de permettre aux OSC et à la CNDH de mener un plaidoyer directement auprès des ambassades résidentes sur leurs questions prioritaires en matière des droits humains et d'influencer les recommandations qui seront faites lors de l'examen de l'Etat et aux ambassades résidentes de recevoir des informations de première sur un large éventail de questions relatives aux droits humains dans l'Etat examiné, le collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT), en partenariat avec la Commission National des Droits de l'Homme (CNDH) et l'appui technique et financier de l'UPR Info a organisé un « atelier de préparation à la pré-session pour les OSC et la CNDH ».

La formation vise à familiariser les OSC et la CNDH aux compétences et aux méthodes de plaidoyer de l'EPU, en particulier comment formuler des recommandations SMART et comment cibler les Etats qui font des recommandations. Préparer les interventions des Orateurs sélectionnés pour la pré-session nationale. Les orateurs de la pré-session pourront finaliser leurs présentations / déclarations et les participants optimiser leurs fiches

d'information. Cet atelier de plaidoyer a regroupé une dizaine d'OSC venues de toutes les régions du Togo. NADDAF est représenté à cet atelier par HIBOKU-YAOGAN Didier

RESULTAT

L'atelier a permis à NADDAF de

- 📌 Renforcer ses capacités en préparation de fiche de plaidoyer
- 📌 D'établir des relations professionnelles utiles

2- Projet de renforcement de l'engagement des jeunes et des femmes à l'action climatique au Togo « REJFACT »

NADDAF est représenté par YIKPO Mensah à l'atelier de lancement officiel du projet de Renforcement de l'Engagement des Jeunes et des Femmes à l'Action Climatique au Togo dénommé « REJFACT », initié par l'association l'Organisation des Jeunes Engagés pour un Développement Durable (OJEDD). L'objectif de cet atelier vise à former et outiller les jeunes et les femmes à l'action climatique au Togo, afin de les impliquer dans les politiques publiques pour assurer l'atteinte des objectifs des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) révisées au sein des communes du Togo.

3- Rapport Alternatif troisième cycle EPU Togo sur la thématique « CORRUPTION, ENTREPRISES ET DROITS DE L'HOMME » 40ème session de l'EPU- Janvier 2022

Ce rapport est produit par une coalition de 06 organisations de la société civile dont Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique (NADDAF). Le Togo est passé pour le second cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) en novembre 2016. Parmi les recommandations formulées, certaines portent sur les entreprises et droits de l'Homme et d'autres sur la corruption.

Le présent rapport entend faire l'évaluation de la mise en œuvre de ces recommandations. Le processus d'élaboration du présent rapport a été participatif et inclusif par la coalition des 06 organisations de la société civile. Des réunions préparatoires ont été organisées en vue de la rédaction du rapport. Le comité a eu à collecter les informations existantes et des travaux de groupe ont été organisés en ligne et en présentiel. Les données collectées ont permis à ce groupe thématique d'élaborer le présent rapport qui a fait l'objet de validation au cours d'une rencontre le 09 juillet 2021 et qui a vu la participation de dix (10) participants y compris des acteurs étatiques et la CNDH en vue de s'assurer de disposer de données actualisées.

Plusieurs cas de violations des droits de l'Homme au Togo sont souvent, le fait des incidences négatives des activités des entreprises installées. Et de ce fait, ce ne sont pas les dispositions législatives ou réglementaires en la matière qui manquent. Certaines entreprises en passent outre en dépit des textes qui prévoient ces normes à respecter.

En ce qui concerne les entreprises extractives, en dépit des dispositions juridiques et institutionnelles existantes, la plupart des promoteurs sont en effet réticents à respecter leurs

obligations inhérentes aux évaluations environnementales. Pour d'autres encore, c'est la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et plan de gestion des risques (PGR) qui pose problème. Cette situation impacte sur le processus de mise en œuvre de la législation environnementale, du travail et de la responsabilité sociétale des entreprises.

Les conditions de travail et de vie ne sont pas toujours reluisantes. Elles contrastent avec le potentiel économique du secteur. Les salaires sont dérisoires et les heures de travail sont excessives. Les mesures de sécurité et de santé au travail, si elles existent, ne sont pas à la hauteur des risques liés à l'environnement minier.

La convention 176 de l'OIT sur la santé et sécurité au travail dans les mines n'est pas ratifiée par le Togo. Plus de 60% des emplois créés sont précaires et tenus par des tâcherons et des services de placement quelles que soient la nature et la durée des activités. La sécurité sociale fait toujours défaut dans un grand nombre de ces entreprises. Les négociations entre employeurs et travailleurs en vue d'une convention collective sectorielle des mines sont bloquées depuis cinq (05) ans.

RESULTAT

Nous avons formulé des recommandations à l'endroit de l'Etat togolais :

- Conformer le code minier togolais aux dispositions du code minier de l'UEMOA d'ici 2023 ;
- Adopter, dans les brefs délais, un texte d'application du code minier et de ses critères d'octroi de licence ;
- Établir, dans un délai raisonnable, un registre de statistique sur l'emploi dans le secteur extractif ;
- Mettre en place un comité interministériel coordonné par le ministère des droits de l'Homme pour assurer le suivi de la mise en œuvre des droits de l'Homme dans les entreprises d'ici 2023 ;
- Amener, dans les plus brefs délais, les entreprises dont l'installation où les activités ont des conséquences sur l'environnement des populations riveraines, à prendre des mesures préventives, d'atténuation, d'adaptation et correctives pour garantir le respect des droits de l'Homme ;
- Instruire, dans les plus brefs délais, les plaintes déposées contre les entreprises et offrir une prise en charge urgente des victimes ;
- Encourager les entreprises à adopter, dans un délai raisonnable, des programmes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) à faire suivre par un mécanisme national approprié ;
- Renforcer, de manière continue, les capacités des entreprises sur le respect des droits de l'homme ;
- Rendre obligatoire sans délais, les études d'impacts environnementales par les entreprises et les rendre public ;
- Mettre en place, dans un délai raisonnable, un cadre multi acteurs (secteur privé, public...) pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations des études d'impact environnemental ;

- Ratifier la convention 176 de l'OIT sur la santé et sécurité au travail dans les mines d'ici fin 2023 ;
- Reprendre, dans les plus brefs délais, le dialogue entre les travailleurs et les employeurs devant aboutir à l'adoption d'une convention collective sectorielle des mines ;
- Prendre des mesures urgentes pour sécuriser les côtes contre l'érosion et relocaliser, dans les plus brefs délais, les victimes de l'érosion côtière.

4- Appui aux communautés victimes des abus de la société Lomé Contenaire Terminal (LCT).

Le 5 février 2021, NADDAF a facilité une séance de travail entre l'équipe du CAO et les représentants des communautés victimes de la construction de la société Lomé Contenaire Terminal (LCT) et son rôle dans l'avancée de la mer. Etaient présents à cette séance : Mme Abisola KAZEEM, chargée de conformité au CAO, Mme DER, consultante et interprète au CAO, M. LADD de l'ONG BIC, M. Edo TONOUDO et Togbui KOFFI représentants les communautés victimes et M. Bernard Anoumo Dodji BOKODJIN, Représentant l'association NADDAF. Le CAO est le mécanisme indépendant de responsabilisation propre à la Société financière internationale (SFI) et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), toutes deux membres du Groupe de la Banque mondiale intervenant dans le financement du secteur privé. Le CAO rend compte directement au Président du Groupe de la Banque mondiale et a pour mandat non seulement d'instruire de manière juste, objective et constructive les plaintes des personnes affectées par les projets qu'appuient la SFI et l'AMGI, mais également d'optimiser les performances environnementales et sociales de ces projets.

La séance avait pour objectif de défendre la plainte des communautés contre la LCT et d'amener la Banque Mondiale à publier le rapport d'étude d'impact environnemental de la construction de LCT que la société refuse de rendre public et aussi d'amener la Banque Mondiale à se prononcer sur leur évaluation après la plainte des communautés.

La séance s'est déroulée de manière participative. Dans un premier temps le représentant de NADDAF a présenté l'objectif de la séance. Ensuite la parole fut donnée à la représentante du CAO de situer sur l'état d'avancement de la plainte des communautés et la suite du processus car ce dossier traîne depuis 2016. Après les représentants des victimes ont apporté des précisions sur les conditions de vie actuelle des communautés à l'est du port de Lomé et la nécessité de recevoir une indemnisation de la part de LCT. Après les échanges les points suivants ont été arrêtés et ont fait objet d'un procès-verbal :

1. Les communautés riveraines n'ont pas été associées au premier rapport d'étude d'impact environnemental avant le lancement du projet LCT.

2. Après la plainte des communautés au CAO et à la demande d'une étude additive, les communautés riveraines ont été invitées à la discussion sans que leur avis ne soient prises en compte
3. Pour le compte de la dernière étude d'impact menée par M. Adjaho les communautés riveraines, ni la société civile n'ont pas accès aux conclusions du rapport malgré les demandes;
4. Les communautés riveraines estiment que sans connaissance des conclusions dudit rapport il est impossible de discuter en profondeur sur le sujet lors de cette réunion;
5. Mme Abisola a estimé que le CAO a en sa possession le rapport de M. ADJAHO mais elle ne peut pas le partager avec les riverains parce que la LCT a introduit une clause de confidentialité dans le contrat de l'étude. Elle promet de faire son possible pour que la Banque Mondiale le publie dans les brefs délais;
6. Mme Abisola a dit que le CAO publiera dans les meilleurs délais un rapport comprenant les manquements observés par la LCT dans la procédure d'exécution du contrat ;
7. Mme Abisola a promis porter l'affaire auprès de la vice-présidente du CAO pour un dénouement de cette question qui dure plusieurs années ;
8. Mme Abisola a proposé à la communauté riveraine de porter plainte auprès du département de résolution de conflit du CAO avec un médiateur, ce que les représentants des riverains ont rejeté ;
9. Pour conclure, M. BOKODJIN de NADDAF a proposé au CAO de pouvoir trouver un moyen de coercition sur la LCT parce que les victimes de l'érosion côtière commencent par mourir et l'affaire prend trop de temps.

RESULTATS :

Après cette séance deux résultats ont été obtenus :

) Le rapport d'audit sur l'étude d'impact environnement pour la construction de la société LCT a été rendu public le 24 février 2021. Vous pouvez avoir le rapport à travers le lien suivant : <https://disclosures.ifc.org/project-detail/ESRS/29197/togo-lct>

) Le 11 août 2021, le CAO a publié son rapport de conformité après son évaluation pour déterminer la responsabilité ou non de LCT dans l'avancement de l'érosion côtière et le respect des procédures ou non de la Banque Mondiale dans la construction de LCT.

- 5- Plaidoyer pour la prise en charge des victimes de l'érosion côtière aggravé par les entreprises : Contribution au film documentaire « L'ASSAUT DES VAGUES »

L'objectif de l'activité c'est d'accompagner tous les acteurs à sauver la côte togolaise qui crée de nombreuses victimes de l'érosion côtière aussi montrer la responsabilité des entreprises

dans la dégradation de la côte Togolaise et son impact sur les communautés enfin mener une synergie d'action afin d'alerter l'opinion nationale et internationale pour la prise en compte de la situation des victimes du phénomène de l'érosion côtière.

RESULTATS

) Le film documentaire « L'ASSAUT DES VAGUES » a été sélectionné au plan national.

) Le film documentaire « L'ASSAUT DES VAGUES » a été classé premier prix meilleur documentaire UEMOA à travers le festival CLAP-IVOIRE 2021.

) La descente sur le terrain des autorités nationales (députés et ministres) pour constater la dégradation de la côte et la situation des victimes Résumé du déroulement de l'activité (groupe cible, gestes barrières, pertinence des actions, stratégie d'intervention) La cible principale du film documentaire est la communauté victime de l'érosion côtière dans les communes GOLFE 6 et LACS 3. La thématique traitée par le film est la prise en charge des victimes de l'érosion côtière par le gouvernement. Le film a montré la situation de vulnérabilité dans laquelle les victimes qui ont perdu leur maison et activité vivent actuellement. Le documentaire fait aussi état de la protection de la côte en donnant la parole aux victimes qui se sont exprimées. Une place particulière a été accordée aux femmes dans ce documentaire. Des questions suivantes ont également été traitées par le documentaire : Quel avenir pour la côte togolaise ? Les victimes du phénomène de l'érosion côtière ? L'apport de l'Etat ? La contribution des OSC ? La solution miracle aura-t-elle raison de l'assaut des vagues ?

IV - LES PERSPECTIVES

Dans la lignée des activités menées 2021, NADDAF entend continuer ses actions auprès des communes notamment celles du Golfe 6, des Lacs 1 et des Lacs 3, des jeunes, des victimes de l'érosion côtière et des entreprises.

Ainsi les activités suivantes sont envisagées :

-) Créer des espaces de discussions sur la RSE avec le secteur privé pour une meilleure compréhension du concept
-) Amener les entreprises à s'approprier des plans de développement des communautés d'accueil pour des actions opportunes pour le développement de ces dernières
-) Mise en place d'un mécanisme d'appui à la réconciliation Nationale en soutien aux actions du haut-commissariat à la réconciliation et
-) Accompagner les jeunes de la commune du golfe 6 mobilisés pour le développement de la localité dans leurs actions d'engagement citoyen.
-) Mobiliser les organisations de la société civile, les acteurs étatiques et les médias à utiliser les produits locaux lors des séminaires, ateliers, conférences.

V- CONCLUSION :

L'année 2021 a été une année importante pour NADDAF car elle a su renforcer son assise institutionnelle et à se positionner comme partenaire des communes côtières avec lesquelles elle est désormais liée par un partenariat jusqu'en 2025.

Elle a su maintenir la confiance de ses premiers partenaires et bénéficier de l'appui et de l'accompagnement de nouveaux partenaires comme l'ambassade de France et l'Ambassade du Canada.